



Club des Dirigeants de Banques et Etablissements de Crédit d'Afrique

Secrétariat Exécutif : 3^{ème} Etage, Immeuble ECOBANK – Lot 67-68 Avenue Steinmetz
08 BP 200 – Tél : (+229) 21 31 75 14 – Fax : (+229) 21 31 60 58 Cotonou (Bénin)
Email : cahouansou@apbef-bj.org

RAPPORT GENERAL DE SYNTHESE DES 28^{ème} JOURNEES ANNUELLES DU CLUB DES DIRIGEANTS DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS DE CREDIT D'AFRIQUE

**THEME : La Contribution des Banques et des Institutions Financières
Africaines à l'Emergence Economique et Sociale du Continent**

RAPPORT GENERAL DE SYNTHESE

Cotonou, du 02 au 04 Février 2017

La salle de conférence Evasion du Benin Marina hôtel à Cotonou a abrité les travaux des 28^{ème} Journées Annuelles du Club des Dirigeants des Banques et Etablissements de Crédit d'Afrique. Cette manifestation avait pour thème : La Contribution des Banques et Institutions Africaines à l'Emergence Economique et Sociale du Continent.

Elles ont enregistré quatre-vingt-dix participants dont soixante étrangers et trente-six Présidents de Conseil d'Administration, Présidents Directeurs Généraux, Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Adjointes.

La cérémonie d'ouverture des travaux a été marquée par trois allocutions.

D'abord, le Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Benin Monsieur Mady Compaoré a dans ces mots d'accueil souhaité la bienvenue à tous les participants et plus spécialement les participants venus de l'extérieur. Il a rappelé que pour la troisième fois dans l'histoire du Club, les journées annuelles se tiennent au Bénin après celles des années 1997 et 2012. Contrairement à l'année 2012 où le Bénin ne comptait que 12 banques pour un total bilan de 1.500 milliards de FCFA, en 2017 le paysage bancaire béninois est riche de 15 banques pour un total bilan de 3.415 milliards de FCFA a-t-il souligné. Il a rappelé que toutes les composantes du système bancaire béninois ont un actionariat entièrement privé et indépendant de l'Etat, appartiennent majoritairement à des groupes bancaires régionaux et présentent un dynamisme et une santé financière. Cependant, Monsieur Compaoré insiste sur l'importance des progrès à réaliser en matière de couverture géographique, du renforcement des financements à des secteurs prioritaires comme l'agriculture et les PME/PMI, la mobilisation de l'épargne monétaire, l'articulation entre les banques et les systèmes financiers décentralisés. Pour conclure, le Président de l'APBEF Bénin dira que l'émergence économique du continent africain exige des financements équilibrés à tous les secteurs productifs, notamment les PME/PMI.

A la suite du Président de l'APBEF Bénin, le Président du Club, Président Directeur Général du Groupe Coris Bank exprime son immense joie de se retrouver à Cotonou trois fois depuis 1989. Il salue la présence massive et de qualité des Dirigeants des banques, des prestataires et des collaborateurs malgré des agendas particulièrement chargés. A ces remerciements, il associe

l'APBEF-Bénin, le Comité d'organisation pour l'accueil chaleureux réservé aux participants. Le Président a rappelé les objectifs, les missions et les projets du Club qui doit être un cadre pour mieux se connaître, partager les expériences, tisser des relations de correspondance bancaire et s'imprégner de ce qui se passe ailleurs d'où l'organisation du forum d'été. La situation des banques a changé, il faut des approches et des réponses nouvelles par l'anticipation a-t-il soutenu. C'est pourquoi, le Club a élaboré un Plan Stratégique avec des orientations portant sur la mise en place du Laboratoire des idées marquée par la publication du livre Les Acteurs de l'Emergence, la publication de cahiers thématique, l'organisation de l'université d'été en juin ou juillet 2017 à Paris, le renforcement du partenariat avec des Institutions œuvrant dans la modernisation des services financiers comme BPI-France, Commerzbank, l'OIF, la formation des ressources humaines, l'appui aux associations des filières métier. Le Plan stratégique du club doit contribuer au renforcement des capacités techniques et financières des banques pour accompagner l'émergence économique de l'Afrique. Les crédits à l'économie augmentent mais les besoins de financement sont énormes et présentent un caractère urgent, Les banques ont des capacités de mobilisation de l'épargne et de financements innovants pour le redressement de l'Afrique. Nous croyons et nous pouvons a conclu le Président du Club.

Enfin, la dernière allocution de la cérémonie d'ouverture a été prononcée par Monsieur Kako NUBUKPO, Directeur de la Francophonie Economique et Numérique au sein de l'OIF. Il a tenu à saluer la pertinence du thème choisi au moment où nombreux sont les pays africains qui mettent en place des stratégies et politiques de développement qui visent à hisser leurs économies au rang de l'émergence qui suppose une croissance forte et une transformation économique et sociale continues et durables. Monsieur NUBUKPO a soutenu que l'on ne saurait aborder la problématique du financement des économies de l'espace francophone sans évoquer le problème de l'épargne nationale et plus particulièrement de l'épargne publique, ainsi que la vulnérabilité financière causée par la faible performance de la fiscalité intérieure et de la volonté de s'accrocher à la fiscalité de porte, en l'occurrence les droits de douane. L'Afrique demeure vulnérable aux chutes des prix des matières premières, à la baisse des revenus d'exportation, à l'inconsistance des flux d'aide extérieure, ainsi qu'à la baisse de l'investissement directs étrangers,

d'où des déficits généralisés des finances publiques. Les rendrez de l'émergence et de la transformation structurelle souhaitée par un grand nombre de pays africains risquent de ne pas être honorés a prévenu Monsieur NUBUKPO. La solution pour l'Afrique consiste à rechercher des sources de financement endogènes, innovantes, en assumant une politique monétaire contra cyclique, faisant appel à de nouveaux partenariats, et en promouvant des instruments novateurs de mobilisation de ressources, tels que les fonds de financement climat. Dans cette dynamique a poursuivi Monsieur NUBUKPO, l'OIF accompagne les Etats à élaborer des stratégies régionales d'aide pour le commerce avec deux démarches complémentaires qui requièrent des mécanismes de financements adéquats.

- Le soutien à la construction de chaînes de valeurs régionales à fort impact économique et social,
- Le développement de la co-entreprise dans l'espace francophone dans les secteurs essentiels et vitaux : éducation, santé, finance, numérique.

Le Directeur de la Francophonie Economique et Numérique a rappelé les cinq axes d'intervention de son organisation :

- L'accompagnement des Etats en matière de financement de développement,
- Le renforcement de l'inclusion financière des TPE et PME portées par les femmes et les jeunes,
- L'intervention micro économique,
- La mobilisation de financements innovants et alternatifs pour le financement du développement,
- La structuration des acteurs bancaires francophones.

Le thème centrale des 28^{ème} journées annuelles du Club à savoir La contribution des banques et institutions financières africaines à l'émergence économique et sociale du continent a été introduit par le Professeur Dhafer SAIDANE et de SKEMA Business School et par Monsieur Habib KARAOU LI PDG de la Banque d'Affaires de Tunis.

Selon Monsieur Dhafer, nombreux sont les pays africains qui ont lancé des programmes et politiques d'émergence qui s'échelonnent pour certains jusqu'à 2035. A travers l'émergence, l'Afrique cherche à recouvrer une

confiance perdue depuis des siècles. L'émergence n'est ni un mot creux, ni un slogan a soutenu Monsieur Dhafer, mais plutôt une prise de conscience et une responsabilité sereine et sans rupture avec le passé et l'héritage de l'Afrique en bon ou mauvais.

Dans une démarche structurée, Monsieur Dhafer démontrera que l'émergence, c'est plus que la de la croissance. La notion de l'émergence en Afrique, dont l'un des fondements principaux est la confiance des peuples en eux-mêmes, est basée sur des améliorations et des progrès sociétaux qualitatifs endogènes. Elle diffère et dépasse la notion de croissance exogène infligée par les bailleurs de fonds depuis des décennies. La croissance est le plus souvent associée uniquement à une évolution quantitative de la production de biens et de services sur une période donnée dictées par des conditionnalités extérieures. L'émergence se mesure et s'exprime en termes d'avancées en matière de qualité de vie, d'éducation, de santé, d'accès à l'eau potable et à l'électricité, à la baisse des conflits et de la criminalité. Enfin, Monsieur Dhafer interpelle sur le rôle et l'accompagnement des banques, des non banques et des marchés financiers dans l'émergence de l'Afrique, leur responsabilité et la place du régulateur dans le processus.

Monsieur KARAOULI se pose d'entrée de jeu sur la capacité des banques à contribuer à l'émergence de l'Afrique. Les banques font elles partie de la solution ou du problème se demande-t-il déjà en 2011 ? Cette position résulte des programmes de restructuration et d'assainissement du secteur bancaire mis en place par les pouvoirs publics qui avaient à arbitrer entre le financement de l'investissement productif et la recapitalisation des banques. La problématique se pose avec acuité au regard de la fragilité des banques et du renforcement prudentiel au plan réglementaire.

Monsieur KARAOULI procède alors à une analyse comparée des banques au Maroc qui a su anticiper sur les reformes depuis 1990 et récolte aujourd'hui les dividendes de sa politique avec une plus forte croissance des banques marocaines à l'international et un financement significatif des entreprises. Le système bancaire algérien est peu développé et reste fermé. La Libye a entrepris de vaste programme de restructuration bancaire dans les années 2000 mais stoppée par la crise. La Tunisie à travers des lois bancaires de

modernisation en 2001 et surtout en 2016 a durci la supervision macro prudentielle avec une régulation plus sévère. La Mauritanie se caractérise par un paysage sous bancarisé et peu diversifié. Toutefois, Monsieur KARAOU LI se dit convaincu du rôle important que les banques font jouer dans l'accompagnement et le soutien au développement de l'initiative privée à travers des initiatives technologiques et numériques.

Abordant la situation et les perspectives des banques africaines, Monsieur Dhafer indique les dernières tendances selon la base de données ORBIS BANK et constate que l'année 2016 a été une année difficile mais qui ne doit pas générer de doute. La contre-performance bancaire est en relation avec le ralentissement économique en Afrique. D'ailleurs, le FMI vient de réduire de moitié sa prévision de croissance économique pour l'Afrique subsaharienne qui se situe à +1,6% en 2016 contre 3% initialement annoncée. L'industrie bancaire africaine souffre du contexte mondial. Les quinze premières banques africaines représentant 50% des banques en termes d'actifs ont enregistré une chute de 21% de leurs fonds propres de base entre 2014 et 2015. Cette contre-performance concerne aussi le volume global des actifs (-25%) mais aussi la rentabilité (-41%). Malgré cette situation difficile, Monsieur Dhafer prévient pas de panique, les banques africaines ne sont ni coupables, ni responsables mais demeurent au contraire de bons élèves.

Le troisième thème : rôle de la banque dans le financement de l'entreprise a été abordé par Catherine BARBERO Directeur Général de l'Agence des Banques Populaires pour la Coopération et le Développement France et Christian GARNIER à travers banque et méso finance, l'incontournable évolution et par Monsieur Eric Tenie OUATTARA Managing Director FDH Bank Malawi à travers les différences existantes en matière de financement de l'entreprise entre banques anglophones et francophones.

Madame BARBERO a procédé une brève présentation de son institution créée en 1983 avec un statut d'association de la loi 1901. Elle comprend 16 banques populaires dont le Crédit Coopératif et la CASDEN. Son objectif est de faciliter et d'améliorer l'accès au financement des PME dans les pays émergents et en développement en Afrique et u pacifique. L'ABPCD se caractérise par quatre P : proximité, pragmatisme, pérennité, partenariats locaux. Elle intervient

essentiellement dans la formation, l'assistance technique, conseil et recherche de financement de projets, les études.

Abordant la problématique de la banque et de la méso finance, Madame BARBERO indiquera que seulement 6,4% des PME ont accès au financement bancaire en Afrique à cause d'un secteur informel sur dominant. Entre les micro entreprises les plus fragiles qui peuvent s'adresse aux institutions de micro finance et les entreprises solides qui font appel aux banques, la méso finance répond aux besoins de celles qui cherchent des crédits compris entre une dizaine de milliers d'euro et 500.000 euros, c'est le chaînon manquant.

Les clefs de réussite pour une méso finance cohérente et intégrée reposent sur :

- La réponse aux besoins,
- La conviction qu'à terme chacun trouvera son compte,
- L'ambition,
- La volonté de s'inscrire dans la durée,
- Aborder un changement culturel majeur,
- Travailler avec les partenaires fiables et solides,
- Proposer une offre simple,
- Etre proactif, convaincant et pédagogique.

Monsieur Eric Tenie Ouattara, dans une brève présentation de sa banque indiquera celle-ci est la 3^{ème} banque du Malawi, détient 15% de part de marché, 90 agences, 550.000 clients. Procédant à une analyse comparée des systèmes bancaires anglophones et francophones, le conférencier constate d'abord le système de régulation éclatée dans la zone anglophone et centralisée dans la zone francophone de l'Afrique de l'ouest et centrale où les taux d'intérêt sont relativement bas. Au Malawi, le taux de base bancaire se situe à 20% pour un taux effectif global d'environ 40% en raison essentiellement de la fore rémunération des dépôts des Institutionnels de l'ordre de 30%. Le niveau des risques est plus élevé en Afrique francophone mais la zone anglophone, la gestion des devises au nombre de 30 est posée. Toutefois, le niveau de rentabilité et le retour sur investissement sont assurés avec une bonne gestion. Aussi, l'effectif est très élevé en zone anglophone (par exemple 700 agents bancaires contre 400 à 500 agents bancaires en zone francophone).

Concernant le financement des PME Monsieur suggère de :

- l'imagination dans la création de produits compte tenu des risques particulièrement élevés dans le secteur informel,
- Des innovations pour s'adapter aux contraintes réglementaires. Enfin, Monsieur Ouattara propose au Club de s'ouvrir aux banques de l'Afrique anglophone.

Le quatrième thème intitulé la réglementation bancaire est- elle sélective pour justifier l'exclusion d'une grande partie des entreprises du financement bancaire a été traité par un expert chevronné en droit bancaire Monsieur Ousseynou SOW.

Dans une démarche pédagogique très structurée, Monsieur SOW rappelle d'abord quelques aspects du dispositif mis en œuvre pour le financement bancaire des entreprises avant d'examiner l'impact de l'application de ces normes sur les banques et sur les économies africaines.

Parlant du dispositif normatif, l'expert détaille les différents ratios qui affectent la distribution du crédit à savoir : les ratios de solvabilité, de liquidité, la couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables, les réserves obligatoires, les règles de provisionnement, les accords de classement. Monsieur SOW a procédé à une analyse de l'impact de l'application de chacun de des ratios cités plus haut sur les banques et les économies africaines. Enfin, il constate l'hypertrophie des systèmes bancaires au regard de l'évolution lente des populations bancaires malgré les efforts de bancarisation. Pour conclure, Monsieur SOW dira qu'à force d'inciter les banques à la prudence, nous risquons de ne pas arriver à l'heure.

II- Les autres Institutions de financement

Le premier thème du deuxième chapitre a porté sur la bourse africaine et sa contribution à la promotion de l'africaine : exemple de la BRVM.

Monsieur Edoh AMENOUVE Directeur Général de la BRVM a d'abord rappelé l'importance du secteur privé en Afrique et les besoins de financement des entreprises.

La contribution du secteur privé à l'essor de l'économie africaine représente 70% des investissements, 70% de la production et 90% des offres d'emplois. Ce secteur privé est caractérisé par des PME et micro entreprises au nombre de 55 et 67 millions en Afrique, 70% de micro entreprises et de PME ne disposent pas de moyens financiers suffisants et les besoins de financement sont évalués entre 385 et 455 milliards de dollars.

Ainsi, Monsieur AMENOUVE a indiqué les différents modes de financement des entreprises : financement par les ressources propres, financement bancaire, financement par les fonds d'investissement, financement par le marché financier. Il constate en Afrique la prédominance du financement bancaire.

Parlant de la contribution des bourses africaines au financement des entreprises, l'expert dira qu'il y' a une corrélation positive entre la croissance économique et le développement des marchés de capitaux et qu'il n'y a pas d'antinomie entre banques et marchés de capitaux. Il rappelle les résultats et les performances de la BRVM avec 43 sociétés cotées, 36 lignes obligataires et 5 obligations islamiques avec un doublement de la capitalisation en quatre ans, 470 milliards mobilisés, et 409 milliards de transaction (investisseurs locaux et étrangers).

Pour conclure, Monsieur AMENOUVE porte un regard sur les défis de la BRVM à savoir le renforcement de la liquidité, l'approfondissement du marché, l'accès de PME au marché financier, la contribution à un meilleur financement des économies de l'UEMOA mais aussi sur les actions stratégiques : incitation des grandes entreprises publiques et privées à se faire coter, lancement du troisième compartiment pour les PME, lancement des obligations de la diaspora pour Etat de l'UEMOA et des projets Bonds, création d'un marché pour le venture capital, promotion régionale et internationale, achèvement de l'intégration des bourses de la CEDEAO.

Le deuxième thème du deuxième chapitre a porté sur le rôle des institutions de financement de développement dans l'émergence économique et sociale de l'Afrique : Cas de la BOAD

Monsieur Maxime AKPACA Directeur de la Stratégie, des Etudes et de la Coopération à la BOAD a d'abord rappelé les missions de la BOAD à savoir

promouvoir le développement équilibré des pays de l'UEMOA et contribuer à l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest.,

Ses visions : une banque de développement forte, pour l'intégration et la transformation économiques en Afrique de l'Ouest,

Sa stratégie : financement des projets du secteur public, promotion du secteur privé.

La BOAD intervient essentiellement dans les domaines du développement rural et de la sécurité alimentaire, de l'industrie et agro-industrie, des infrastructures, du transport, hôtellerie, finances et autres services. Elle dispose trois guichets : guichet banque, fonds de développement et de cohésion, fonds de développement énergie. La contribution de la BOAD à l'émergence s'articule autour des axes :

- Le financement des infrastructures,
- La promotion de l'intégration économique,
- La promotion du secteur privé,
- La mobilisation de ressources internes et externes,
- La prise en compte des couches sociales vulnérables,
- La défense de l'environnement et la finance climat,
- Le conseil et l'assistance aux Etats.

Cette vision apparaît dans le plan stratégique de l'Institution pour la période 2015-2019 :

- Favoriser le financement des projets intégrateurs,
- Viser une croissance inclusive, la protection de l'environnement et un développement durable,
- Développer l'ingénierie du financement et des services,
- Dynamiser la mobilisation de ressources,
- Mettre à niveau la gestion et la gouvernance de l'institution.

III- Quelques moyens pour développer et promouvoir le secteur privé :

Monsieur Albert N. HONLONKOU Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin a apporté un éclairage sur les opportunités du partenariat public privé en indiquant d'abord que :

-la croissance et le développement sont liés au capital en quantité et de bonne qualité (capital physique, financier, humain, naturel, technologique, institutionnel et social.

- que les infrastructures sont insuffisantes, de mauvaise qualité et mal gérées : transport, communication, énergie, industries, institutions,

- que 2,2% de croissance supplémentaire sont nécessaires pour porter la qualité des infrastructures au niveau de l'île Maurice.

Le Professeur a ensuite donné des éclairages sur :

- la problématique du financement du développement,
- La définition et les formes PPP,
- La justification et les potentialités du PPP,
- Les Economies des PPP, rentabilité et risque,
- Le cadre réglementaire et les outils procéduraux des PPP,
- Les critiques de la démarche PPP.

Pour enfin conclure, il dira que le PPP offre une opportunité considérable aux Etats et aux banques en matière de financement efficient des investissements, mais il exige une expertise qu'il convient de développer et des institutions et système judiciaire crédibles qui veillent sur le respect des obligations contractuelles par l'Etat et par le privé.

Le deuxième thème du troisième chapitre a été consacré aux fonds de garantie en faveur du crédit. Ainsi, Monsieur Vincent DI BETTA BPI France rappellera quatre évolutions majeures qui ont marqué le continent africain :

- Le digital et l'internet ont favorisé l'accès à des connaissances et à la formation,
- La naissance d'un vrai marché intérieur,
- La démographie,
- Le système bancaire comme du cœur du réacteur des économies.

Il soulignera aussi les trois clés de réussite d'un fonds de garantie :

- Excellence de la gouvernance,
- Parfaite maîtrise du risque PME,

- Implication dès l'origine de l'écosystème, notamment les partenaires bancaires.

L'intérêt du fonds de garantie pour le banquier est d'aller plus loin dans l'accompagnement de son client, de diversifier son offre et d'avoir un double regard.

Pour conclure, Monsieur DI BETTA citera un proverbe africain : si tu veux vite, va seul, si tu veux aller loin, marchons ensemble.

Le troisième thème du troisième a été consacré au rôle des institutions de micro finance en complément des actions des banques. Monsieur Ignace DOVI Directeur Général du Consortium ALAFIA a défini la micro finance, la réglementation des IMF, la structuration et organismes d'appui des IMF, le partenariat avec les banques et le rôle en complément avec les banques. Abordant, ce dernier point, Monsieur DOVI a insisté sur les rôles complémentaires entre banques et IMF dans les prêts d'argent, dans le social, pour conclure sur le volet informel de la finance qui nuit aux IMF, la professionnalisation des IMF, l'éducation financière des populations, la promotion et la supervision du secteur pour améliorer la gouvernance.

Le quatrième thème du troisième chapitre portant sur « quelles politiques et développer le secteur privé africain a été traité par Monsieur Hyppolyte D. KOUKOU représentant le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin. Il indiquera dans son intervention les contraintes liées u développement et à la promotion du secteur privé africain, les stratégies de promotion et de développement du secteur privé et le rôle des banques dans la mise en œuvre des politiques. Pour développer et promouvoir le secteur privé africain, il faut :

- Améliorer le climat d'investissement et des affaires,
- Mettre en place des infrastructures d'appui,
- Concevoir des programmes innovants,
- renforcer les organisations de dialogue,
- promouvoir et développer les échanges intra-africains.

- fabriquer des champions nationaux et les promouvoir aux plans régional et international.

Pour conclure, Monsieur KOUKOU dira que le développement et la promotion du secteur privé n'est possible que dans un partenariat entre secteur public et privé dans un cadre de dialogue.

Le chapitre IV des 28^{ème} Journées Annuelles du Club des Dirigeants des Banques et Etablissements de Crédit d'Afrique a mis en évidence la proposition du programme de l'OIF sur les activités de renforcement de l'inclusion financière des femmes africaines et des jeunes entrepreneurs. Ainsi, Madame Patience BARANDENGE de RAWBANK en RDC a présenté les activités de Women in business program Lady's First de son institution. Il ressort de son exposé, que c'est en 2010 que RAWBANK a démarré la mise en œuvre du projet de financement des MSME en Afrique (AMSME) intégrant une composante des femmes dans les affaires. Ce projet était lié à un investissement de 7 millions de dollars d'IFC. Le programme « Lady's First a été lancé en mars 2010 et a permis de réaliser un encours de prêt de 10 millions touchant 2.800 clientes avec la formation en éducation financière de 1.500 femmes.

L'honneur est revenu à Blaise AHOUANTCHEDE Directeur Général de GIM-UEMOA de présenter le dernier thème du premier jour des journées du Club de Cotonou 2017. Il a articulé son intervention sur la genèse du GIM-UEMOA depuis sa création en 2002, sa situation actuelle, les perspectives. On retiendra qu'en une décennie, le GIM-UEMOA apparait comme une offre complète et intégrée, un écosystème complet et intégré avec 122 institutions membres, 100 institutions connectées, plus de 6000 DAB et TPE interconnectés, plus de 4 millions de cartes circulant sur le réseau et plus de 550 milliards de FCFA de flux traités et compensés en 2016. Le futur du GIM-UEMOA repose sur la transformation institutionnelle, l'engagement de nouveaux investissements, le renforcement des capacités, le développement de la recherche et du développement, l'élargissement de l'offre à tous les acteurs de l'industrie bancaire, financière et du paiement.

L'ambition de GIM-UEMOA en 2025, c'est :

- 200 institutions membres,

- Interconnexion de tous les acteurs,
- Intégration des switchs régionaux UEMOA, CEDEDAO, CEMAC et Maroc,
- 10.000 milliards de flux traités et compensés,
- 80% des populations incluses financièrement.

Le deuxième jour des 28^{ème} journées annuelles du club des Dirigeants des Banques et Etablissements d'Afrique a été consacré au thème « Coopération entre les banques commerciales du Vietnam et les banques commerciales d'Afrique francophone pour la promotion des échanges ».

Madame Angèle BONANE s'est attaquée au thème des opportunités d'échanges commerciaux entre le Vietnam et l'Afrique francophone et les obstacles à leur développement. Elle rappelle les caractéristiques des zones CEMAC et UEMOA qui représentent des communautés économiques et monétaires avec en partage le FCFA, une zone de libre-échange, des unions douanières avec un tarif extérieur commun, l'application de l'OHADA et le français comme langue de travail.

Parlant du dispositif de facilitations des échanges commerciaux CEMAC-UEMOA, Madame BONANE insistera sur les infrastructures de transport modernisées (maritime, aérien, terrestre).

Elle a ensuite procédé à une présentation des pays du Mékong porte d'entrée dans l'Association des Nations d'Asie du Sud Est qui se positionne comme la 7^{ème} économie mondiale avec un PIB combiné de 24.000 milliards de dollars en 2013. Les opportunités d'échange entre l'Afrique et le Mékong concerne essentiellement des filières comme le riz et autres produits alimentaires, l'industrie de l'habillement et des chaussures, le moto cycle, les appareils électroniques. Des obstacles existent au développement des échanges entre le Vietnam, la CEMAC et l'UEMOA, mais des stratégies doivent être élaborées pour faciliter les relations. Il s'agit de réduire les distances, de bâtir un climat de confiance et de faciliter le rapprochement entre opérateurs économiques de manière à :

- Créer une plate- forme d'échange d'informations commerciales sur les opportunités d'affaires,

- Soutenir l'émergence d'un forum périodique de développement des affaires entre les entreprises,
- Faciliter la coopération interbancaire pour garantir les transactions commerciales,
- Formaliser les accords de partenariat et veiller à leur mise en œuvre effective,
- Sensibiliser les compagnies de transport sur les opportunités d'affaires existantes,
- Promouvoir les investissements, le transfert de technologie et de savoir-faire.

Monsieur Théodore SANDWIDI Directeur des Opérations de Coris Bank International a traité le thème « des moyens de remédier aux obstacles au développement des échanges commerciaux entre le Vietnam et les pays francophones d'Afrique, notamment, au travers d'accords bancaires de correspondance. Monsieur SANDWIDI a d'abord rappelé les caractéristiques du paysage bancaire de l'UEMOA et de la zone CEMAC.

L'UEMOA compte à fin 2015 137 établissements de crédit dont 122 banques, 2.430 agences bancaires et 2.799 guichets automatiques de banque. Le total bilan des établissements de crédit à fin 2015 est évalué à 28.215 milliards de FCFA pour des crédits à la clientèle de 14.910 milliards de FCFA et des dépôts collectés de 18.813 milliards de FCFA. L'Union affiche des PNB de 1.508 milliards de FCFA à fin décembre 2015 pour un résultat net de 327 milliards de FCFA. La zone CEMAC à fin 2014 comptait 49 banques pour 466 guichets et 595 milliards de capital social.

Les produits et services bancaires pour le commerce international (import et export) s'articulent autour :

- Des crédits documentaires,
- Des encaissements documentaires,
- Des garanties internationales,
- Des virements et transferts,
- Des effets de commerce,
- Des chèques,
- Le forfaitage,

- Le crédit acheteur et le crédit fournisseur.

Des contraintes existent dans le développement des échanges commerciaux entre l’Afrique et l’Asie, notamment le correspondent banking, trade finance, opérationnel. A ces contraintes, il faut apporter des solutions ci-après :

- Due diligence,
- Accords RMA,
- Lignes de trade finance,
- Ouvertures de comptes.

En outre, il faut développer des partenariats sur la base de l’analyse de la conformité et financière.

Thème relatif aux banques vietnamiennes et à la réglementation des changes a été développé par Monsieur Mai Hoang PHUONG Chef de Division Recherche et Affaires Générales du Département de la Coopération Internationale et Madame Tran Thi VAN KHANH de la Banque Centrale du Vietnam.

De leurs exposés, on retiendra que les politiques de gestion de change du Vietnam ont pour objet de :

- Faciliter et assurer l’intérêt légal en faveur des organisations, des individus faisant part aux transactions de change,
- Contribuer à promouvoir le développement économique,
- Réaliser le but de la politique monétaire,
- Suivre l’objectif de l’utilisation de la monnaie unique,
- Remplir les engagements du Vietnam dans le processus d’intégration économique,
- Renforcer l’efficacité de la gestion de l’Etat à l’égard du change,
- Perfectionner le système de gestion de change du Vietnam.

La réglementation bancaire vietnamienne autorise toutes les transactions courantes et de capitaux. En outre, les transactions de paiement et de transfert d’argent pour les opérations courantes entre les résidents et les non-résidents sont librement effectuées et peuvent couvrir les

importations/exportations des biens et services, les investissements étrangers directs et indirects, les investissements du Vietnam à l'étranger.

Enfin le dernier thème des 28^{ème} Journées Annuelles du Club des Dirigeants des Banques et Etablissements de Crédit d'Afrique a été dédié à l'examen de la proposition de charte sur les moyens de paiement.

Monsieur Jean Yves ROSSI Directeur Général de Canton Consulting a fait le bilan sur l'actualité mondiale des services de paiement depuis les journées annuelles de février 2016 à Ouagadougou. Il constate que tout change :

- Usages et attentes des usagers et clients,
- Technologie,
- Réglementation,
- Fraude et coût du risque,
- Modèles économiques et objectifs du paiement,
- Cartes aux téléphones, Smartphone, biométrie,

L'annonce d'une vague scélérate.

Monsieur ROSSI avertit, en Afrique, l'essor du paiement mobile et son impact économique ne font que commencer. Dans cette dynamique, le WebPayment arrive avec la certitude que le W3C va définir une des normes les plus rapidement structurantes pour l'ensemble du marché. Il insiste sur ce à quoi il faut se préparer en raison de la mutation culturelle majeure qui ne réussira pas sans pilotage efficace : c'est une mission prioritaire des Dirigeants.

Monsieur ROSSI conseille les banques sur les anticipations de la vague et les positionnements pour en tirer parti.

Monsieur Thierno Seydou Sy Directeur Général de la BNDE a présenté la feuille de route sur les paiements sur la base du séminaire de Paris. Cette feuille de s'articule autour :

- Du diagnostic :
 - l'existence de nouveaux concurrents issus de l'univers Télécom qui ont surfé sur l'essor du paiement mobile pour le développer le mobile banking, les banques africaines n'ont pas seulement perdu des parts de

marché, elles ont nui à leur positionnement de levier du développement économique,

- les chiffres démontrent l'importance vitale du sujet : 200 millions d'utilisateurs du paiement mobile en Afrique et 50% du PIB,
- la concurrence va se faire de plus en plus menaçante,
- la nécessité pour les banques de résoudre de multiples obstacles compte tenu des différences de réglementation, de change et de supervision,
- la nécessité de surmonter les faiblesses au niveau des moyens matériels et humains,
- les risques de contestation des positions des banques et de dégradation des perspectives de croissance.

- Ambitions :

- Les objectifs doivent être ambitieux, aller de l'avant et faire le grand-bond en s'appuyant sur les opportunités apportées par WebPaiement,
- Les projets sont à envisager, à débattre et à valider au sein du Club,

- Méthodes :

- construire un consensus et animer un groupe de travail,
- piloter la conception et le développement d'un tronc commun d'offres, Entretien d'une dynamique de progrès collectif.

Un calendrier indicatif de mise en œuvre a été proposé aux membres.

Monsieur ROSSI propose une démarche, une organisation et des moyens pour apporter des réponses concrètes aux défis soulevés par les moyens de paiement en Afrique. Il s'agit d'organiser un travail expérimentant les nouveaux outils du monde digital à travers une plate-forme réunissant un ensemble d'outils.

Sept grands thèmes et treize communications ont été traités. Toutes les communications ont été suivies de débats francs, directs et riches sous la supervision de modérateurs rigoureux, professionnels et techniques.

Les participants aux 28^{ème} Journées Annuelles du Club des Dirigeants de Banque et Etablissement de Crédit d'Afrique adressent leurs sincères remerciements à l'ABEF-Bénin et la Commission d'organisation et leurs

expriment leur profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et enthousiaste et pour les conditions matérielles de travail.

Fait à Cotonou le 03 février 2017

Le Rapporteur Général

Moussa A. DIALLO